

paroles et les actions de Saddam Hussein nous portent à croire que des milliers d'Iraqiens - hommes, femmes et enfants - et des milliers de Koweïtiens - que nous tentons de libérer - seraient condamnés à la famine avant que Saddam permette que son armée soit privée de quoi que ce soit. Sous ce régime de terreur, nous ne pouvons dépendre du mécontentement populaire pour dissuader un dictateur. Si l'échéance était reportée, le pillage du Koweït se poursuivrait, et nous pourrions nous retrouver à tenter de libérer une société qui a cessé d'exister. Enfin, dans la poudrière que constituent le Golfe et la région du Moyen-Orient, la crise, le mauvais calcul et la terreur menaceraient chaque jour une communauté internationale en attente d'un résultat qui ne serait aucunement assuré.

Certains suggèrent plutôt de traiter avec Saddam. Donnons-lui tout de suite ce qu'il veut pour qu'il retire ses troupes. Laissons-le remporter d'autres victoires pour justifier son agression. Mais cela serait récompenser l'agression et inviter d'autres conflits et d'autres tyrans. Ce serait aussi absurde que de dire à un voleur de banque : «Tu peux garder l'argent volé ou nous le remettre contre de l'or». La loi et l'ordre public s'écrouleraient si les sociétés agissaient de cette façon. Ce n'est pas différent au plan international.

Le Canada, comme ses alliés et amis, a rejeté tout lien qui pourrait être considéré comme une récompense. Il y a bien sûr une différence entre un lien et une conséquence. Et cela n'a pas nuit à notre objectif d'offrir à Saddam des assurances que nous n'irons pas plus loin que ce qui a été prévu par les Nations Unies.

Comme le disait le Premier ministre, il est donc correct et raisonnable de garantir à Saddam qu'il «ne sera pas pourchassé dans les rues de Bagdad». Il est correct et raisonnable de lui garantir que ses doléances contre le Koweït pourront être discutées dans des instances internationales qui existent déjà ou qui pourraient être créées, des instances qu'il a ignorées en choisissant l'agression. Il est correct d'envisager une force de maintien de la paix, une force que le Canada appuierait et à laquelle il contribuerait si on le lui demandait.

Et il est correct et raisonnable de déclarer, comme l'a déjà fait le Conseil de sécurité, que la convocation éventuelle d'une conférence sur le conflit israélo-arabe est appropriée et nécessaire. Le Canada a toujours soutenu - bien avant que Saddam envahisse le Koweït et fasse de la question palestinienne son bouc émissaire - qu'une conférence sur la paix au Moyen-Orient contribuerait - si elle était adéquatement structurée - à faciliter les négociations entre les parties directement concernées. Le Canada a toujours favorisé un règlement pacifique juste, durable et global sur la base des résolutions 242 et 338.